

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 juin 2019

---

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 1908)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° CE108

présenté par

M. Nury, M. Bony, Mme Bassire, Mme Corneloup, M. Leclerc, M. Lurton, M. Sermier, M. Abad,  
Mme Louwagie, M. Viala et M. Viry

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 4, substituer à l'année :

« 2035 »,

l'année :

« 2030 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa prévoit de réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité à 50 % d'ici 2035. L'objectif pour 2025 était, en effet, impossible à tenir. Pour l'atteindre, il aurait été nécessaire de fermer plus de 20 réacteurs nucléaires sur les 58 actuellement en fonctionnement en risquant de menacer la sécurité d'approvisionnement en électricité du pays et en renonçant à une électricité entièrement décarbonée. Il aurait été impossible de développer une production d'électricité renouvelable suffisante.

Cependant, en 2035, 44 réacteurs auront une moyenne d'âge de 49 ans. Ces derniers présenteront des risques sécuritaires et sanitaires importants. Cet amendement prévoit de réduire ce délai à 2030. Couplé à un effort particulier dans le développement des énergies renouvelables, cet objectif paraît réalisable.